

Session Plénière du 25 Février 2016

Rapport n° 16.02.01 Budget Primitif 2016 Développement Economique

Intervention de Jean-René COUEILLE (Groupe Front National)

Monsieur le Président, Chers Collègues,

Le budget primitif que l'on nous soumet aujourd'hui est censé marquer un effort important dans le domaine du développement économique, première priorité affichée de ce budget de transition, en attendant l'entrée en vigueur de la loi NOTRe en 2017 qui attribue aux régions la compétence du développement économique.

En ce qui concerne la forme, tout d'abord, il serait intéressant pour plus de clarté, que le projet de budget primitif laisse apparaître une colonne « pourcentage du budget A-1 » effectivement consommé.

Sur le fond :

- 1- L'effort affiché en faveur de développement économique reste cependant en trompe l'œil, en effet, hors recherche, tourisme et formation professionnelle, il progresse de 3,7% passant de 48,7 M€ à 50,5 M€ mais cette augmentation de 1,8M€ n'est qu'apparente puisque les 3,4 M€ de l'enveloppe 2015 non consommés sont compris dans les crédits 2016. On peut donc dire que le budget Développement économique est, de fait, en baisse de 1 M€.
- 2- Si l'on peut saluer le fait que les programmes « *Création et reprise des entreprises industrielles et de services* » et « *développement et adaptation* » des mêmes entreprises augmentent de 6,13% et de 1,43% respectivement, on ne peut que déplorer la faiblesse du budget consacré à l'artisanat (5,34M€) qui pourtant compte dans notre région 44 500 entreprises et 76 000 emplois alors que le budget consacré aux associations, dont le monstre budgétivore *CAP Asso*, s'élève à environ 10,5 M€ soit deux fois plus. Mais chacun sait que la préservation du fameux « vivre ensemble » n'a pas de prix surtout lorsqu'il s'agit de remercier et d'entretenir la clientèle électorale de la majorité.

3- Enfin, apparaît, dans le programme 218 « *Développement et adaptation des entreprises industrielles et de services* » une ligne 2188 intitulée « *Comité des organisations syndicales des salariés* » dotée de 168 000 € cette année alors qu'elle était à 163 000 € l'année dernière : en cette période d'économie, cette augmentation de presque 3% est-elle destinée à compenser l'inflation ?

Le groupe Front national considérant que l'argent de la Région n'a pas à financer les syndicats, a déposé un amendement visant la suppression de cette aide.

Je vous remercie.